

PRÉVOYANCE

VORSORGE

PREVIDENZA

# flash

Avril 2018

## Rapport succinct de l'exercice 2017

### Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

La CPM a connu une nouvelle fois un exercice couronné de succès. Parmi les résultats particulièrement réjouissants figurent la performance absolue de 9% et le fait que presque toutes les catégories de placements ont dépassé les objectifs fixés. C'est ce qui a, dans l'ensemble, généré la bonne performance relative atteinte par rapport à la référence de 7.5%.

Au vu de ces bons résultats, les assurés de la CPM se demanderont peut-être pourquoi le conseil de fondation a décidé de procéder à une révision du règlement de prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2019. C'est avant tout en raison des perspectives d'avenir.

Outre les gains sur les placements en actions, une grande partie de la performance positive des dernières années s'explique par la chute des taux d'intérêt: la valeur de marché des obligations et des biens immobiliers dépend du niveau des taux d'intérêt. Des taux à la baisse entraînent des bénéfices de réévaluation, car les futurs rendements prévus sont actualisés à un taux plus bas. Ces gains étaient plus que bienvenus. Ils nous ont permis de rémunérer les capitaux de prévoyance des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes, de financer l'augmentation des réserves nécessaire en raison de l'abaissement du taux d'intérêt technique d'encre 4% en 2010 à 2% l'année dernière et, enfin, de reconstituer entièrement les

réserves de fluctuation de valeurs. Avec un taux de couverture de 119.4%, la situation financière actuelle de la CPM est très stable.

Dans le futur, les experts en placement s'attendent toutefois à des rendements de la fortune plus bas. Par conséquent, le conseil de fondation mise sur la prudence et a décidé, après d'intenses discussions, d'adapter les promesses de prévoyance, afin de garantir à la CPM une stabilité financière à l'avenir également. Le plan de financement pour la constitution de la prévoyance vieillesse est orienté sur le long terme. Une institution de prévoyance doit se montrer d'autant plus prudente lorsque les perspectives de rendement se dégradent. Les promesses de rentes dues à la retraite ne peuvent plus être réduites ultérieurement, mais doivent être versées pendant 25 à 30 ans. La prolongation de l'épargne à partir de 20 ans et l'objectif de prestation maximal légèrement adapté après 44 années d'assurance de 68.64% du revenu assuré tiennent compte de cette réalité.

Je vous souhaite, chères lectrices, chers lecteurs, une lecture intéressante et remercie les membres des organes suprêmes ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du siège pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année écoulée.

Jörg Zulauf, président du conseil de fondation

## Bilan

Bilan au 31 décembre	2017 en millions de CHF	2016 en millions de CHF
<b>ACTIF</b>	<b>23 998.9</b>	<b>22 326.5</b>
<b>Actifs opérationnels et compte de régularisation actif</b>	<b>203.0</b>	<b>124.3</b>
<b>Placements en capitaux</b>	<b>23 795.9</b>	<b>22 202.2</b>
■ Liquidités	515.0	489.9
■ Prêts	1 370.4	1 053.2
■ Obligations	6 960.8	6 599.4
■ Actions	7 773.3	7 051.9
■ Biens immobiliers	7 176.5	7 007.7
■ Arrondi	-0.1	0.1
<b>PASSIF</b>	<b>23 998.9</b>	<b>22 326.5</b>
<b>Dettes et compte de régularisation passif</b>	<b>56.4</b>	<b>53.5</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>574.5</b>	<b>542.3</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>0.3</b>	<b>249.6</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>19 574.9</b>	<b>19 260.6</b>
■ Capital de prévoyance assurés actifs	10 121.2	9 706.9
■ Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	9 019.5	9 129.2
■ Provisions techniques	434.2	424.4
■ Arrondi	0.0	0.1
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>3 719.2</b>	<b>2 220.4</b>
Arrondi	0.0	0.1
<b>Fonds libres</b>	<b>73.6</b>	<b>0.0</b>
■ Situation en début de période	0.0	252.9
■ Excédent des produits/charges (-)	73.6	-252.9

Compte  
d'exploitation

Compte d'exploitation	2017 en millions de CHF	2016 en millions de CHF
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-418.3</b>	<b>-2 348.3</b>
■ Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	879.7	841.3
■ Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-949.8	-891.3
■ Constitution de capitaux de prévoyance provisions techniques et réserves de contributions	-346.2	-2 296.4
■ Cotisations au fonds de garantie	-1.9	-1.9
■ Arrondi	-0.1	0.0
<b>Résultat net de l'activité des placements</b>	<b>1 749.6</b>	<b>1 118.2</b>
■ Résultat actifs opérationnels	0.2	0.2
liquidités	0.0	0.0
prêts	18.7	20.3
obligations	250.0	273.2
actions	1 310.8	416.3
biens immobiliers	245.9	480.1
■ Charges d'intérêt	-0.7	-1.2
■ Frais d'administration des placements	-75.4	-70.6
■ Arrondi	0.1	-0.1
<b>Dissolution/constitution (-) de provisions non techniques</b>	<b>249.4</b>	<b>-26.0</b>
<b>Frais d'administration</b>	<b>-8.2</b>	<b>-8.5</b>
<b>Excédent des produits/charges (-) avant modification de réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>1 572.5</b>	<b>-1 264.6</b>
<b>Constitution (-)/dissolution de réserves de fluctuation de valeurs</b>	<b>-1 498.9</b>	<b>1 011.7</b>
<b>Excédent des produits/charges (-)</b>	<b>73.6</b>	<b>-252.9</b>

## Résultat d'exercice

La clôture de l'exercice affiche un excédent des produits de CHF 1572.5 millions, dont CHF 1498.9 millions sont affectés à l'augmentation

de la réserve de fluctuation de valeurs pour atteindre la valeur cible de CHF 3719.2 millions et CHF 73.6 millions aux fonds libres.

## Performance et allocation de la fortune

En 2017, la fortune globale a dégagé, avec un rendement de 9.0 % (exercice précédent 5.3 %), une surperformance de 1.5 point de pourcentage par rapport aux objectifs stratégiques. Cette progression est attribuable à la gestion des placements (sélection) et aux effets positifs qui en découlent au niveau des placements satellites en obligations, des actions Étranger et des place-

ments immobiliers. Les placements satellites en actions ont produit un effet de sélection négatif. La pondération tactique des catégories de placement a aussi livré un résultat positif, surtout en raison de la surpondération des actions Étranger à la charge des obligations en CHF et des obligations d'État en monnaies étrangères.

### Catégorie de placement

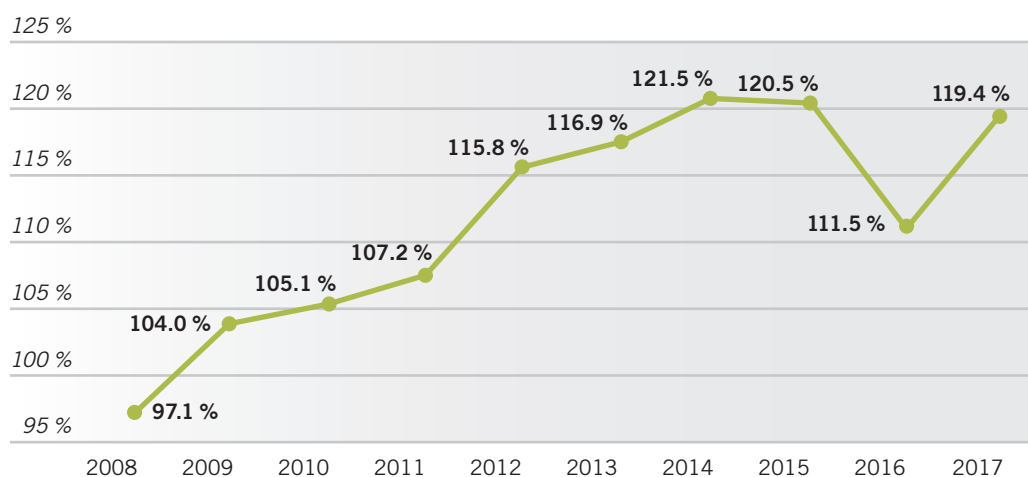
au 31 décembre en %	2017			2016		
	Performance	Benchmark	Allocation	Performance	Benchmark	Allocation
Valeurs nominales	3.1	1.3	37.2	3.6	2.4	36.7
Actions	19.0	18.6	32.6	6.0	5.7	31.7
Biens immobiliers	6.2	5.4	30.2	6.8	5.8	31.6
<b>Total</b>	<b>9.0</b>	<b>7.5</b>	<b>100.0</b>	<b>5.3</b>	<b>4.5</b>	<b>100.0</b>

## Degré de couverture

Le degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 livre une image de la santé financière de l'institution de prévoyance et est un critère important pour évaluer l'aptitude au risque. Le degré de couver-

ture comptabilisé correspond au rapport entre les actifs disponibles, le capital de prévoyance et les provisions techniques et a progressé à 119.4 % (exercice précédent 111.5 %).

### Évolution de degré de couverture *conf. à l'art. 44 OPP 2*



## Effectif des assurés

au 31 décembre			2017	2016
	Hommes	Femmes	Total	Total
<b>Assurés actifs</b>	<b>23 882</b>	<b>28 836</b>	<b>52 718</b>	<b>52 369</b>
■ Assurance risque	1 829	2 617	4 446	4 532
■ Assurance complète	22 053	26 219	48 272	47 837
<b>Bénéficiaires de rentes</b>	<b>11 804</b>	<b>17 493</b>	<b>29 297</b>	<b>29 314</b>
■ Rentes de retraite	9 710	12 098	21 808	21 839
■ Rentes de survivants	712	3 424	4 136	4 097
■ Rentes d'invalidité	1 382	1 971	3 353	3 378
<b>Total des assurés</b>	<b>35 686</b>	<b>46 329</b>	<b>82 015</b>	<b>81 683</b>
<i>Comptages multiples: invalidité partielle, retraites partielles, deuxième rapport d'assurance</i>			-859	-832
<b>Total moins comptages multiples</b>			<b>81 156</b>	<b>80 851</b>

## Organisation



Direction de la CPM  
De g. à dr.: Christoph Ryter, Adrian Ryser,  
Sergio Campigotto, Reto Schär,  
Danilo Follador

<b>Assemblée des délégués</b>	100 membres, dont 57 représentants des salariés, 33 représentants des employeurs et 10 représentants des bénéficiaires de rentes.	
<b>Conseil de fondation</b>	22 membres, dont 11 représentants des salariés, 10 représentants des employeurs et 1 représentant des bénéficiaires de rentes.	
<b>Organe de révision</b>	PricewaterhouseCoopers SA, 8050 Zurich Claudio Notter (réviseur responsable)	
<b>Experts en matière de prévoyance professionnelle</b>	Libera SA, 8022 Zurich Jürg Walter (expert en caisses de pensions SKPE)	
<b>Controlling des investissements et comptabilité titres</b>	Complementa Investment-Controlling SA, 9015 Saint-Gall Thomas Breitenmoser	
<b>Conseil asset liability</b>	c-alm SA, 9000 Saint-Gall, Dr Roger Baumann	
<b>Autorité de surveillance</b>	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich	
<b>Direction</b>	Christoph Ryter Sergio Campigotto Danilo Follador Adrian Ryser Reto Schär	Directeur Directeur adjoint, responsable Administration Responsable Assurance Responsable Asset Management Responsable Immobiliers Suisse
<b>Siège de la direction</b>	Caisse de pensions Migros Wiesenstrasse 15 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch infobox@mpk.ch	

Compte rendu  
d'exercice

La CPM publie le compte rendu d'exercice sous forme électronique sur [www.mpk.ch](http://www.mpk.ch).